

Réf: Dossier 475284

Avis de constitution

SOCIETE « ARCHI ONE DESIGN »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8e TRANCHE, Lot
154, Ilot 96

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/01/2026, et enregistrés le 13/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARCHI ONE DESIGN »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :
Construction – Rénovation – Consultance – Architecture d'
intérieur – Design.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8e TRANCHE, Lot
154, Ilot 96

Dirigeant(s) M OUABIO STEPHANE SERGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01347 du 30/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06867/GTCA/RC/2026 du 30/01/2026

